

## Chapitre 3 : La Révolution française et l'Empire

RAPPEL : 3 ordres : Le tiers état : paysans, les bourgeois, artisans, commerçants.  
(+90% de la population, ceux qui travaillent)

Le clergé = ceux qui prient, les Hommes de l'église chrétienne.

La noblesse = les familles très riches qui font la guerre et rendent la justice.

### I) Avant l'année 1789

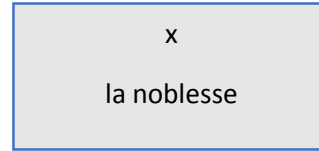
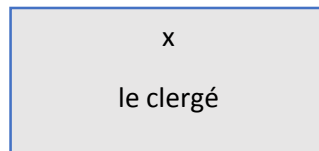
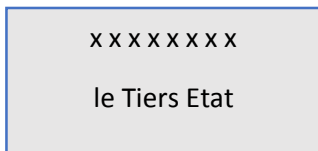
Avant 1789, la France n'a plus d'argent à cause des nombreuses dépenses liées à la guerre.

Les récoltes dans les champs sont mauvaises, cela entraîne une augmentation du prix du pain.

Pour résoudre les problèmes d'argent, la France veut créer un impôt qui concerne les 3 ordres.

### **Le vote par tête : 1 tête = 1 vote.**

Pour 10 personnes constituant la société à la fin du XVIIIème siècle :



8 voix pour le tiers Etat.

1 voix pour le clergé.

1 voix pour la noblesse.

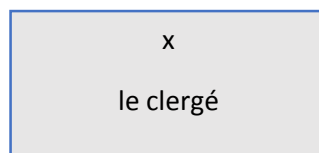
8 voix contre 2, l'ordre du Tiers Etat est avantage.

Les députés du tiers états sont beaucoup plus nombreux que les députés de la noblesse et du clergé. Par conséquent, même s'il y a une alliance entre la noblesse et le clergé, c'est le Tiers Etat qui est sûr de « gagner ».

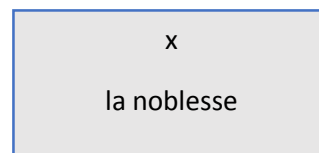
### **Le vote par ordre : 1 ordre = 1 vote.**



1 voix pour le Tiers Etat



1 voix pour le clergé



1 voix pour la noblesse

Or, le clergé et la noblesse vont se liguer ensemble contre le tiers état (2 votes contre 1) pour garder leurs privilèges.

2 voix contre 1, le Tiers Etat est désavantagé.

Les deux ordres vont rejeter l'impôt imposé par la monarchie.

## **II) L'année 1789**

### **A) L'ouverture des Etats Généraux.**

Le 5 mai 1789 s'ouvrent les Etats Généraux, composés des députés du clergé, de la noblesse, et du Tiers Etat. Ils ont pour but de résoudre le déficit financier.

C'est le roi Louis XVI qui ouvre cette assemblée.

### **B) Le serment du Jeu de paume.**

Le 21 juin 1789, les députés du Tiers Etats font le serment du jeu de paume, c'est-à-dire ils font la promesse de ne jamais se séparer avant d'avoir donné une **constitution** à la France.

**Une constitution : l'ensemble des principes, des idées qui indiquent le fonctionnement politique d'un pays.**

### **C) La prise de la Bastille :**

**Le 14 juillet 1789**, après le regroupement armées étrangères autour de Paris et le renvoi de Necker, l'ancien ministre des finances, le peuple de Paris se soulève. Le peuple prend les armes et attaque la **Bastille**, une prison symbole du pouvoir absolu et réserve de poudre.

Cet événement marque la fin de la monarchie absolue. Lors de cet événement naît un symbole nationale : la cocarde tricolore.

### **D) L'abolition des privilèges et la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.**

Dans le même temps, la rumeur d'un complot entre le clergé et la noblesse incite les paysans à s'armer et à s'attaquer aux châteaux, c'est **la Grande peur** des campagnes.

Pour apaiser les tensions, les députés proposent **l'abolition des privilèges, c'est la nuit du 4 août 1789.**

**Le 26 août 1789**, l'assemblée rédige **la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen** qui affirme comme premier principe la liberté et l'égalité.

Les français deviennent des citoyens égaux devant la justice et l'impôt. C'est la fin de la société d'ordres et des privilèges.

